

Plan d'action climatique

de Destination Québec cité

2024-2030

Québec
cité
l'accent
d'Amérique



Le Plan d'action climatique de Destination Québec cité est le fruit d'un engagement sans faille envers la lutte contre les changements climatiques, marquant notre responsabilité en tant qu'organisation envers la planète et les générations futures. Basé sur les résultats de la récente évaluation des émissions de gaz à effet de serre (GES) de notre organisation, ce plan est conçu pour guider nos efforts vers des pratiques plus durables et une réduction significative de notre empreinte carbone.

Au fil de notre croissance et de notre expansion, nous reconnaissions l'importance cruciale de minimiser notre impact environnemental. Notre bilan GES d'organisation nous a fourni des données précieuses, révélant les domaines où nous devons concentrer nos efforts pour atteindre nos objectifs de durabilité. À travers ce plan d'action, nous nous engageons à mettre en œuvre des mesures tangibles et efficaces pour atténuer nos émissions de GES et promouvoir une culture d'organisation respectueuse de l'environnement.

Dans les sections suivantes, nous détaillerons nos objectifs spécifiques, nos initiatives prioritaires et nos stratégies pour intégrer des pratiques plus durables dans toutes les facettes de nos opérations. Dans le cadre de notre engagement envers un avenir durable, nous avons établi l'objectif ambitieux de réduire nos émissions de GES de 50% d'ici 2030. De plus, nous nous efforcerons d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, alignant ainsi nos efforts sur les recommandations scientifiques pour limiter le réchauffement climatique.

Ce plan est le fruit d'une collaboration interdisciplinaire au sein de notre organisation, reflétant notre engagement collectif envers la protection de notre planète et de ses habitants.

À travers le Plan d'action climatique de Destination Québec cité, nous aspirons à devenir un chef de file dans notre secteur, démontrant qu'il est possible de prospérer économiquement tout en étant un agent de changement positif pour l'environnement.

Nous invitons nos partenaires, nos employés et nos communautés à se joindre à nous dans cette démarche, car ensemble, nous pouvons faire une réelle différence dans la lutte contre les changements climatiques.



Réalisation du bilan carbone

La démarche de réalisation du bilan carbone de Destination Québec cité a été guidée par un engagement ferme envers la durabilité et la responsabilité environnementale. Nous avons entrepris cette évaluation avec détermination, conscient de notre impact potentiel sur le climat en tant qu'organisation opérant dans le secteur du tourisme.

Notre approche a été caractérisée par un processus rigoureux de collecte de données, d'analyse et d'évaluation de nos émissions de gaz à effet de serre (GES). Nous avons travaillé en étroite collaboration avec des experts en durabilité et des partenaires externes pour garantir la fiabilité et la précision de nos résultats.

Dans un bilan carbone d'organisation, les «scopes» (portée) font référence aux différentes catégories d'émissions de gaz à effet de serre (GES) associées aux activités de l'organisation. Ces portée ont été définis par le Protocole Bilan Carbone, un standard international pour l'évaluation et la gestion des émissions de GES.

Portée 1 : Émissions directes de GES

Les émissions de la Portée 1* sont les émissions directes de GES provenant des sources que l'organisation contrôle ou possède, telles que les installations fixes et les véhicules appartenant à l'organisation. Cela peut inclure les émissions de combustion de carburants fossiles, telles que celles des véhicules de l'organisation et des équipements de chauffage.

***À noter que Destination Québec cité ne produit pas d'émission de combustion de carburants fossiles, par conséquent, la portée 1 ne sera pas abordée dans le Plan d'action climatique.*

Portée 2 : Émissions indirectes liées à la consommation d'énergie

Les émissions de la portée 2 comprennent les émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chauffage ou de vapeur achetée et consommée par l'organisation. Cela englobe les émissions provenant des installations de production d'électricité auxquelles l'organisation est raccordée.

Portée 3 : Autres émissions indirectes

Les émissions de la portée 3 représentent toutes les autres émissions indirectes de GES associées aux activités de l'organisation, mais qui se produisent en dehors de ses frontières organisationnelles. Cela peut inclure les émissions associées aux activités de la chaîne d'approvisionnement, aux déplacements professionnels, aux déchets générés et à l'utilisation des produits vendus par l'organisation.

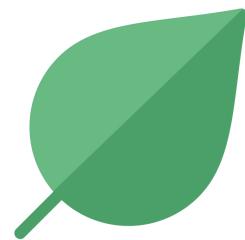


Résultats du bilan carbone de Destination Québec cité - Sommaire

BILAN DES ÉMISSIONS DE GES PORTÉE 1 À 3 DE JUIN 2023 À JUIN 2024	
Catégories d'émission	t CO2 éq. par année
Portée 1	
Combustible fixe	0,000
Combustion mobile	0,000
Fuites de réfrigérants	0,000
Portée 2	
Électricité	0,848
Vapeur	0,000
Portée 3	
Déplacement des employés et des clients	
Transport des clients*	46,180
Voyage d'affaires des employés (avec covoiturage)	29,190
Employé domicile-travail (avec covoiturage)	5,483
Autres catégories	
Matières résiduelles	0,017
Rencontres virtuelles	0,208
Énergies renouvelables	0,000
Produits consommables	19,159
Mobilier et items de bureau	16,132
Électronique	0,088
Machinerie d'entretien et de maintenance	0,000
Repas générique	0,000
Total (en t CO2 éq.)	117,306

*À noter qu'en tant qu'ATR, DQc n'a pas de clients mais des collaborateurs (journalistes, influenceurs, conférenciers).

Plan d'action



Objectifs

Les objectifs de ce plan d'action climatique sont les suivants :

- Réduire les émissions de GES de la portée 2 de 30 % d'ici 2027 et de 50 % d'ici 2030.
- Réduire les émissions de GES de la portée 3 de 20 % d'ici 2027 et de 50 % d'ici 2030. *Année de référence juin 2023 à juin 2024

Objectif	Action	Indicateur	
Portée 1			
À noter que Destination Québec cité ne produit pas d'émission de combustion de carburants fossiles, par conséquent, la portée 1 ne sera pas abordée dans le plan d'action climatique.			
Portée 2			
Réduire les émissions de GES de la portée 2 de 30 % d'ici 2027 et de 50 % d'ici 2030	Réduire la consommation d'énergie de bureau	Adopter des comportements afin de réduire la consommation d'énergie comme éteindre les lumières et les appareils électroniques lorsqu'ils ne sont pas utilisés	Quantité d'énergie utilisée annuellement en kWh



Objectif	Action	Indicateur
Portée 3		
Réduire les émissions de GES de scope 3 de 20 % d'ici 2027 et de 50 % d'ici 2030		
Réduire les émissions de GES liées aux déplacements des employés tout en optimisant l'impact environnemental des réunions virtuelles.	Promouvoir un modèle de travail hybride qui minimise les déplacements non essentiels tout en encourageant l'utilisation d'outils de collaboration asynchrone pour réduire le besoin de réunions virtuelles fréquentes	Pourcentage de réduction des déplacements domicile-travail des employés et pourcentage de réduction des réunions virtuelles par employé
Encourager l'utilisation du transport en commun, du vélo, du covoiturage et de la marche	Mettre en place une politique de déplacement durable domicile-travail	Nombre d'employés adhérents à la politique
	Offrir des incitations aux employés qui utilisent des moyens de transport durables	Pourcentage de diminution de l'auto solo
Minimiser l'empreinte carbone des déplacements des délégués tout en maximisant l'efficacité des efforts de promotion de la destination	Mettre en place une planification stratégique des déplacements des délégués, en regroupant les visites et en optimisant les itinéraires pour réduire les trajets inutiles et maximiser le nombre de rendez-vous par déplacement	Pourcentage de diminution de km parcourus en transport terrestre et en transport aérien
S'approvisionner auprès de fournisseurs locaux conformément à la politique d'approvisionnement durable de la Ville de Québec	Favoriser les fournisseurs locaux afin de réduire les émissions liées au transport	Pourcentage de fournisseurs provenant d'un rayon de moins de 100 km
Encourager l'adoption de comportement responsable envers la gestion des matières résiduelles, organiques et du recyclage	Mettre en place un programme de gestion des déchets	Pourcentage de diminution des GMR
Mobiliser et sensibiliser les employés aux pratiques de développement durable et aux impacts des changements climatiques	Offrir des formations aux employés sur les pratiques de développement durable et sur les actions qu'ils peuvent entreprendre pour réduire leur empreinte carbone	Pourcentage d'employés ayant assisté aux formations
	Créer un comité de durabilité composé d'employés de tous départements pour superviser la mise en œuvre du plan d'action climatique	Pourcentage de la mise en œuvre du Plan d'action climatique



Mesure et suivi

DQc mesurera et suivra ses progrès vers la réalisation de ses objectifs de réduction de GES. Les données seront recueillies sur la consommation d'énergie, les émissions de GES et d'autres indicateurs pertinents. Les progrès seront communiqués publiquement chaque année.

Conclusion

Ce Plan d'action climatique est un premier pas important vers la réalisation des objectifs de durabilité de DQc.

Destination Québec cité s'engage à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 au plus tard, avec un objectif intermédiaire de réduction d'au moins 50 % d'ici 2030.

Robert Mercure
Directeur
Destination Québec cité



Québec
cité

l'accent
d'Amérique

CRÉDITS PHOTOS

Simon Clark